

Décision n° EI-2025-16 portant sur l'accréditation du programme de Bachelor en anglais délivré par la Faculté des arts, Université Jouf, Sakakah, Royaume d'Arabie saoudite.

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_2025_CONV10 ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 12 décembre 2025,

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que le Bachelor en anglais délivré par la Faculté des arts, Université Jouf, Sakakah, Royaume d'Arabie saoudite, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

La politique pédagogique et les objectifs d'apprentissage du programme d'études sont clairement alignés sur les priorités stratégiques de l'établissement, qui consistent à développer les compétences des étudiants afin d'améliorer leur employabilité et leurs perspectives de carrière, ainsi qu'à permettre aux diplômés de poursuivre leurs études au niveau postuniversitaire. Le Bachelor en anglais démontre de manière convaincante son identité disciplinaire en tant que programme d'études anglaises et tire parti de l'expérience du personnel enseignant pour refléter les normes internationales. Il pourrait toutefois bénéficier d'un renforcement et d'un élargissement de sa dimension internationale grâce à des collaborations et des partenariats visant à favoriser la mobilité des étudiants et du personnel. En outre, le programme entretient des liens étroits avec le secteur économique local, tout en initiant les étudiants aux méthodologies de recherche, les préparant ainsi à s'inscrire à des programmes de master, s'ils le souhaitent. Le programme pourrait néanmoins tirer profit d'une identification plus claire des parcours thématiques ou professionnels afin de faciliter le choix de carrière des étudiants. Les changements institutionnels actuels et futurs au niveau du collège et de l'université représentent des opportunités d'expansion pour le programme grâce au développement de cours d'anglais pour les étudiants d'autres disciplines, ainsi que des défis pour maintenir sa caractérisation en tant que programme d'études anglaises.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le plan d'études est structuré de manière logique, cohérente et progressive, ce qui permet aux étudiants d'acquérir efficacement les compétences visées, facilite leurs choix de carrière et favorise leur réussite. La conception du programme, les objectifs d'apprentissage et les critères d'évaluation sont rendus publics dans le guide de l'étudiant et connus de toutes les parties prenantes. La diversité des méthodes d'apprentissage du programme garantit la réussite des étudiants, même si l'accent pourrait être davantage mis sur l'autonomie des étudiants grâce à la pédagogie inversée et à des outils d'enseignement à distance partiel. Le programme est également encouragé à réfléchir à des moyens d'atténuer le risque d'échec des étudiants à la lumière de la mise en œuvre et de la pérennisation de la nouvelle plateforme nationale de recrutement. L'un des principaux atouts du programme est sa structure rigoureuse de mentorat académique, qui garantit le suivi des progrès des étudiants et favorise leur réussite et leur employabilité. Toutefois, cette structure repose trop sur l'accompagnement individuel, et le programme pourrait tirer profit d'une identification plus claire des parcours des étudiants en tant que voies vers une éventuelle spécialisation et professionnalisation, sans renoncer à sa flexibilité actuelle et en permettant des passerelles entre les programmes au sein de l'université. Enfin, l'organisation pédagogique du programme est satisfaisante et adaptée aux besoins du secteur socio-économique grâce à ses liens étroits avec les acteurs économiques locaux afin de garantir des possibilités de stages.

CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

Le programme offre un parcours cohérent et centré sur l'étudiant, soutenu par un accompagnement pédagogique solide. Si l'engagement du corps enseignant et la qualité de l'environnement d'apprentissage contribuent positivement à la réussite des étudiants, le comité s'inquiète toutefois de la stagnation du taux de diplomation en quatre ans, malgré les améliorations observées sur cinq ans et au-delà. Le système de suivi, la flexibilité des crédits et les dispositions en matière de bien-être témoignent d'un réel souci d'inclusion et de réussite. Des initiatives telles que le stage obligatoire et la journée des carrières créent des liens significatifs avec le monde professionnel, et les diplômés réussissent à trouver un emploi ou à poursuivre leurs études. Dans le même temps, une clarification et une promotion accrues des parcours académiques, le renforcement des mécanismes de rattrapage et la poursuite de la mise en place d'un enchaînement progressif des cours renforceraient la cohérence académique. L'élargissement de la mobilité des étudiants, la diversification des possibilités de stages, y compris les stages potentiels pendant les vacances d'été et à l'étranger, et le développement d'un suivi plus systématique des anciens élèves renforceraient également la dimension professionnelle et internationale du parcours. Dans le contexte des changements structurels nationaux en cours, il sera essentiel de maintenir la clarté dans l'organisation des programmes et les parcours des étudiants afin de préserver la cohérence et de faciliter les transitions. Fort de ses bases solides et de sa volonté manifeste d'évoluer, le programme est bien placé pour continuer à s'améliorer et pour anticiper de manière proactive et stratégique les évolutions futures dans les domaines académique, sociétal et du marché du travail.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Le programme fait preuve d'une gouvernance solide et transparente, de ressources humaines et matérielles suffisantes et d'un engagement fort en faveur de la qualité et de l'éthique. Ses systèmes d'évaluation interne et externe garantissent une dynamique d'amélioration continue, tandis que le comité consultatif renforce sa réactivité aux besoins académiques et professionnels. Néanmoins, les déséquilibres en matière d'équité dans la dotation en personnel et la supervision des étudiants, les ressources physiques limitées de la bibliothèque et la faible mobilité sortante constituent des domaines nécessitant des mesures ciblées. Il est recommandé de remédier aux disparités en matière de personnel et d'encadrement par un recrutement stratégique et une redistribution des ressources, d'élargir la collection de la bibliothèque en langue anglaise en y intégrant des œuvres littéraires et culturelles, de renforcer la mobilité sortante en développant des partenariats institutionnels et des incitations à la mobilité, et de formaliser le suivi des recommandations du comité consultatif et de l'évaluation des étudiants à l'aide d'indicateurs mesurables. En agissant sur ces points, le programme consolidera ses atouts et renforcera son positionnement international, répondant ainsi pleinement au quatrième critère d'accréditation.

Article 2

Le Bachelor en anglais délivré par la Faculté des arts, Université Jouf, Sakakah, Royaume d'Arabie saoudite est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- La sélectivité actuelle du programme et son engagement envers l'excellence sont louables. Cependant, compte tenu de la récente réorganisation nationale des admissions d'étudiants, le profil des nouveaux étudiants pourrait changer et nécessiter une plus grande ouverture à des cohortes moins sélectives. Dans ce contexte, la forte culture de mentorat et l'accompagnement personnalisé du programme constituent des atouts précieux pour soutenir les étudiants qui pourraient avoir besoin de renforcer leurs compétences. L'université dispose d'un potentiel important pour aider les étudiants motivés ayant des aspirations professionnelles claires, même si leurs résultats scolaires initiaux sont modestes. Cependant, la qualité actuelle du mentorat, bien qu'elle s'adresse à des étudiants sélectionnés, ne se reflète pas dans le taux de réussite final en quatre ans, qui stagne compte tenu de la taille de la cohorte et de la sélection des admissions. Une réflexion pourrait être nécessaire pour comprendre les causes des faibles taux de réussite actuels en quatre ans, même si des améliorations ont été observées sur cinq ans et au-delà.

- Le programme gagnerait à bénéficier d'une plus grande visibilité en communiquant clairement sur les différentes filières universitaires, idéalement à partir de la troisième ou quatrième année. Une distinction plus claire entre les résultats professionnels et ceux axés sur la recherche serait également avantageuse, car le programme attire actuellement deux profils d'étudiants distincts. L'intégration d'une dimension recherche permettrait en outre d'offrir un parcours plus structuré vers les études de troisième cycle (master).
- Il est recommandé que le programme développe une approche stratégique de l'enseignement de l'anglais comme langue étrangère (TESOL) et des besoins émergents des étudiants d'autres disciplines. Les discussions ont révélé une demande croissante de compétences en anglais parmi les étudiants non spécialisés. Il sera essentiel d'anticiper cette évolution afin d'éviter la fragmentation des responsabilités pédagogiques entre les membres du personnel.
- La création d'un centre d'apprentissage des langues dédié, répondant aux besoins de formation en anglais des autres départements et collèges, pourrait permettre au programme de conserver son identité disciplinaire en tant que diplôme d'études anglaises tout en optimisant l'enseignement général de l'anglais pour les non-spécialistes. Un tel centre pourrait également proposer des options supplémentaires en langues étrangères.
- Le programme pourrait bénéficier de la création d'un bureau dédié à l'internationalisation et aux partenariats. Cette structure faciliterait la conclusion d'accords formels au-delà des contacts académiques individuels et soutiendrait l'organisation de stages internationaux, en particulier pendant les sessions d'été, grâce à une coordination institutionnelle.
- Pour remédier à l'absence d'actions opérationnelles claires en matière de développement durable, le programme devrait intégrer les sciences humaines environnementales et la sensibilisation au développement durable dans son programme d'études afin de renforcer sa contribution aux objectifs de développement durable de l'université et du Royaume.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, 12 décembre 2025

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER